



## COMMUNIQUÉ

Le 9 septembre 2020, la municipalité de Lac-des-Seize-Îles informe ces citoyens de la réouverture progressive du centre de conditionnement physique qui aura lieu le vendredi 11 septembre 2020. Le centre est situé au 47, rue de l'église à Lac-des-Seize-Îles.

Suite aux exigences sanitaires, nous sommes dans l'obligation de réduire le nombre de 3 personnes permises à la fois dans le centre de conditionnement physique de Lac-des-Seize-Îles. Les séances d'entraînement devront être réservées à l'avance par courriel au [info@lac-des-seize-iles.com](mailto:info@lac-des-seize-iles.com) ou par téléphone au 450 226-3117. Après la demande de réservation, le citoyen devra recevoir une confirmation de disponibilité d'une ressource de la municipalité avant de se rendre sur place. Cela permettra d'assurer la traçabilité en tout temps des usagers.

Les périodes d'ouverture du centre de conditionnement physique seront le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00. L'accès au centre de conditionnement se fera par la porte arrière du 47, rue de l'église. Les directives pour circuler dans le bâtiment municipal et les aires communes seront précisées à l'entrée. Il sera important de maintenir une distance physique d'au moins deux mètres (six pieds) avec toute personne. Nous vous demandons de rester à la maison si vous êtes malade.

### **Rappel des mesures**

Nous faisons appel à la collaboration et à la bienveillance de tous les citoyens pour nous aider à prévenir la propagation de la COVID-19 au sein de la population. La fréquentation de nos bâtiments municipaux devant se faire dans le respect des directives de la Santé publique, outre les mesures sanitaires et de distanciation physique déjà en place, le port du couvre-visage devient obligatoire pour toutes les personnes de 12 ans et plus.